



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Colette PONCELET** demeurant Rue de Liège 208 à 4800 Verviers.

Le terrain concerné est situé **Rue Louvetain, 39 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section B n°190E14.

La demande vise les travaux suivants : **transformation et extension d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- **le bâtiment rehaussé est implanté à moins de 5m de la limite parcellaire latérale ;**
- **la hauteur sous gouttière du volume principal est supérieure à 7m ;**
- **la pente de la toiture du volume principal est inférieure à 25° ;**
- **la teinte de la tuile (rouge) ne fait pas partie des teintes autorisées.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 30 mai 2022 au 13 juin 2022 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)